



9 Place de la Maison des Activités
Route de Fontaneilles
12640 RIVIERE SUR TARN
Tel : 05 65 59 80 74
Fax : 05 65 59 80 75
E-mail: mairie-rivieresurtarn@wanadoo.fr
Site internet : www.rivieresurtarn.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
**MAIRIE DE
RIVIERE SUR TARN**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 28 Janvier 2021
à 18 H 30**

Présents : Christian FORIR, Bernard POURQUIÉ, Martine MABILDE, Christophe CARRAT, Bernard MAURY, Pierrette PORTALIER, Françoise GRITTI, Alain VAISSETTE, Marie-Noëlle MORIN, Anaïs MALIRAT, Christiane GABRIAC, Patrick SALSON

Absent(e) ou excusé(e) : Frédéric BADAROUX

Procuration : Odile BLAYASSI à Alain VAISSETTE, David PORTALIER à Pierrette PORTALIER

Secrétaire de séance : Anaïs MALIRAT

En préambule de la réunion, intervention de Monsieur Lucas PEYROTTE, du Parc Naturel Régional des Grands Causses concernant les possibilités d'économie en matière d'Eclairage Public. Une étude est à mener afin d'envisager les choix à faire pour la commune.

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

1/ Maison France Services : acquisition d'équipements suite à la labellisation

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la candidature de la commune au dispositif France Services approuvée par Délibération n°20201015-46 en date du 15 octobre 2020, et à l'audit réalisé par l'AFNOR le 24 novembre dernier, la labellisation France Services a été obtenue le 2 janvier 2021.

Un aménagement du local est donc à prévoir afin de proposer un meilleur accueil des usagers, autant pour le volet France Services que pour l'Agence Postale Communale. L'objectif est notamment de matérialiser 3 espaces :

- l'Agence Postale
- l'espace France Services avec des postes informatiques en accès libre
- le Point Info Tourisme

Un projet d'aménagement des locaux est présenté permettant d'évaluer les besoins en mobilier, équipement et matériels, notamment postes informatiques, ainsi qu'une nouvelle signalétique afin de se mettre en conformité avec les exigences du label. Un plan de communication est également prévu avec la réalisation de flyers et communiqués divers. Des aides vont être sollicitées auprès de La Poste et du Département afin de financer ce projet estimé à environ 15060 € HT.

Adopté à l'unanimité.

ENFANCE, SANTE ET SOCIAL

2/ Convention Territoriale Globale

Le Contrat Enfance Jeunesse est remplacé à compter de 2021 par la Convention Territoriale Globale.

Celle-ci pourrait amener le SIVU crèche d'Aguessac à évoluer vers un SIVOM qui permettrait d'intégrer également le Centre de Loisirs 1,2,3 Soleil. Projet actuellement à l'étude par les partenaires concernés.

TRAVAUX

3/ Piédestal de Fontaneilles : projet de restauration et valorisation touristique

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée que depuis son édification à la fin du XIXème siècle, le Piédestal de Fontaneilles a toujours constitué un attrait touristique et patrimonial majeur de la Vallée du Tarn. Chaque année, de nombreux randonneurs et curieux se rendent sur site pour découvrir le monument et le point de vue offert depuis celui-ci.

Toutefois, le monument se dégrade au fil des ans et il devient urgent d'assurer sa sécurisation au vu du public qui le fréquente. Monsieur le Maire présente à l'assemblée des photos d'état des lieux du monument. Compte-tenu de son état de dégradation avancé, et de l'intérêt touristique et patrimonial que présente sa valorisation par la création d'un accès au public, il est proposé au Conseil Municipal d'engager un important projet de sauvegarde et de valorisation touristique.

Les travaux consistent en une réhabilitation du bâti, en la réalisation d'une étanchéité et enfin en la création d'un accès au public à la première terrasse avec l'installation d'une table d'orientation pour un budget total 202 319,82 € H.T. soit 242 783,78 € TTC qui pourrait être subventionné à hauteur de 80% (Etat, Région, Département, Communauté de Communes).

Adopté à l'unanimité.

4/ Point sur les projets en cours

➤ Le Bourg :

- Salabuau : L'étude réalisée concernant l'écoulement des eaux pluviales a été adressée à différents partenaires pour solliciter des aides financières et techniques. Ce dossier pourrait être retenu comme « site pilote » dans le cadre du PAPI d'intention. Un groupe de travail devrait être mis en place dans le courant du 1er trimestre.
- RD94 en traverse : La demande adressée au Conseil Départemental a été reçue et transmise aux services techniques du département (Aveyron Ingénierie) qui doivent prendre attache auprès des services communautaires pour suite à donner. Il est proposé d'intégrer l'Eclairage Public dans l'étude.

➤ **Fontaneilles** : Les travaux devraient être achevés pour le mois de mars. Le travail remarquable des agents communaux (aménagement des fontaines, barrières, WC public...) est souligné.

➤ **Boyne** : L'étude topographique a été réalisée : la possibilité de démolition de l'ancienne maison Lubac doit être étudiée en tenant compte des impacts sur les fonds voisins.

QUESTIONS DIVERSES

- **Ecole** : nouvelle organisation de la cantine scolaire dans les locaux de la Maison des Activités suite au dernier protocole sanitaire afin de respecter la distanciation. Service efficace et opérationnel. La capacité d'adaptation et de réorganisation des agents des différents services est félicitée. Point sur la prochaine rentrée scolaire : suite à la mobilisation des Elus, des parents, des enseignants et de la population, la suppression du 5^{ème} poste est à l'étude. La municipalité défendra le maintien des 5 classes.
- **Communauté de Communes** : présentation du projet de Pacte de Gouvernance, nouvelle obligation légale à mettre en place dans l'objectif d'une amélioration démocratique au sein de l'intercommunalité et d'une meilleure concertation entre les Elus et les services.
- **PLUi** : Une réunion a eu lieu quant à la possibilité de révisions à la marge sur certains cas particuliers.
- **CRTE (Contrat de Relance et Transition Ecologique)** : Un ensemble de dossiers a été transmis et devrait pourvoir bénéficier d'un financement (Piédestal de Fontaneilles, Chapelle de St Cristol, rénovation énergétique de la Gendarmerie).

Fin de séance à 20H30.

Le Maire,
Christian FORIR

